

# COMMISSION SPORTIVE

## Réunion du mercredi 12/03/2025 Procès-verbal n° 22 Par consultation électronique

**Président** M. Éric MAIOROFF  
**Présents** MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL, Philippe GUILBAULT et Jean-Louis OLIVIER

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n°21 sans modification

\*\*\*\*\*

## MATCHS EN RETARD

### Prochaines dates de rattrapage :

- 23 mars pour les équipes éliminées des Coupes et Challenges
- 20 avril pour les équipes éliminées des Coupes et Challenges
- Jeudi 1<sup>er</sup> mai (jour férié)
- 4 mai pour les équipes éliminées des Coupes et Challenges
- Jeudi 8 mai (jour férié)
- 11 mai

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1	/	11	14/12/24	28899563	Valdivienne (1)	Usson Isle (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	22/03/25
D2	A	6	27/10/24	28899735	Nord Vienne (1)	Thuré Besse (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	A	10	08/12/24	28899759	Availles en Châtellerauld (1)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D2	A	12	25/01/25	28899770	Oyré Dangé (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	12	26/01/25	28899768	Cernay St Genest (1)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	A	14	08/02/25	28899780	Jaunay Marigny (1)	Poitiers Stade (3)	Arrêté municipal	10/05/25
D2	B	5	20/10/24 12/01/25	28899949	St Julien L'Ars (1)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	B	11	15/12/24	28899988	FC 3 Vallées 86 (2)	Ligugé (3)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	B	12	26/01/25	28899995	Chauvigny (3)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	12	25/01/25	28899991	St Maurice Gençay (1)	FC 3 Vallées 86 (2)	Arrêté municipal	19/04/25
D2	B	14	09/02/25	28900005	St Julien L'Ars (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	14	09/02/25	28900004	St Maurice Gençay (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	03/05/25
D3	A	12	16/02/25	28900186	St Léger de Montbrillais (1)	Quincy (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	09/02/25	28900527	Fleuré (2)	Vivonne (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D4	A	11	02/02/25 09/02/25	28922557	Moncontour (1)	La Pallu (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	12	16/02/25	28922558	Moncontour (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	23/03/25
D4	B	12	16/02/25	28922648	Antran (2)	Availles en Châtellerauld (2)	Arrêté municipal	23/03/25
D4	C	10	26/01/25 02/03/25	28922730	Paizay Le Sec (1)	St Savin St Germain (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	12	16/02/25 9/03/25	28922830	Savigny L'Évescault (1)	Mignaloux Beauvoir (3)	Arrêté municipal	23/03/25
D5	A	10	26/01/25	28955998	St Léger de Montbrillais (2)	Loudun (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	11	09/02/25 01/03/25	28956003	Les Trois Moutiers (2)	St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	9	08/12/24 02/03/25	28956083	Leigné sur Usseau (2)	Antran (3)	Arrêté municipal	23/03/25
D5	E	13	16/03/25	28962435	Jaunay Marigny (3)	Champigny (1)	Arrêté municipal	à définir

## DATE A RETENIR

**La commission réunit les clubs de D5** pour connaître leur avis sur l'organisation des championnats :  
- Lundi 17 mars 2025 à Bouresse à 19h

## DÉPARTEMENTAL 3

### Match n° 28900520 : Fleuré (2) – ACG Foot Sud 86 (2) en poule D du 08/12/24 remis le 23/02/25

#### **Evocation**

La commission prend note la décision de la commission Litiges et Contentieux du 5/03/25 (PV n°23) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (2) pour en donner le gain à l'équipe de Fleuré (2) (3-0, 3 points).

Dossier en Commission d'Appel

Dossier en instance

### Match n° 28900535 : ACG Foot Sud 86 (2) – Smarves Iteuil (2) en poule D du 16/02/25 remis le 02/03/25

#### **Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 05/03/25 (PV n°23) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 1 à 1 entre les deux équipes.

## DÉPARTEMENTAL 5

### Match n° 28956587 : Availles Limouzine / Pressac (1) – 3 Vallées 86 (5) en poule I du 22/09/24 remis le 02/03/25

#### **Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 05/03/25 (PV n°23) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 3 à 3 entre les deux équipes.

## FORFAIT

### Match n° 28956008 : Beuxes (1) – Nord Vienne (3) en poule A du 02/03/2025

4<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Nord Vienne (3) (sans déplacement).

Amende de 35€ au club Nord Vienne.

### Match n° 28956180 : Coussay Les Bois (3) – Ingrandes (3) en poule C du 09/03/2025

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Coussay Les Bois (3) (sans déplacement de l'équipe de Ingrandes (3)).

Amende de 35€ au club de Nord Vienne.

Les frais de déplacement de M. Gibeaud Emery (21€41), arbitre de la rencontre, seront à la charge du club de Coussay les Bois. Celui-ci n'ayant pas été prévenu s'est déplacé.

### Match n° 28956452 : St Julien/Savigny (3) – Dienne (1) en poule F du 02/03/2025

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Julien/Savigny (3) (sans déplacement de l'équipe de Dienne (1)).

Amende de 35€ au club de St Julien l'Ars

### Match n° 28956454 : Smarves Iteuil/Mignaloux (4) – Fleure (3) en poule F du 09/03/2025

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Smarves Iteuil/Mignaloux (4) (sans déplacement de l'équipe de Fleure (3)).

Amende de 35€ au club de Smarves Iteuil

## TRANSMISSION TARDIVES FEUILLE DE MATCH

### **Amende de 27€**

Match n°28956369 : Vendelogne (2) – Avanton (2) en D5 poule E du 9/03/25

Match n°28960363 : Nouaille (4) – St Maurice Gencay (3) en D5 poule F du 9/03/25

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.**

**Le président, Eric Maïoroff.**

**Le Secrétaire, Grégory Bouchet**